Banque Royale du Canada

Ouverture de compte avant l'arrivée pour les nouveaux arrivants – Offre de points Avion

Modalités

PARTIE A : Définitions

« compte de particulier admissible » désigne l'un ou l'autre des comptes suivants :

- Forfait bancaire Avantage RBC (frais mensuels de 12,95 $; sans frais pendant 12 mois pour les nouveaux arrivants admissibles)
- Forfait bancaire Avantage RBC pour les étudiants à temps plein (aucuns frais mensuels pour les étudiants à temps plein admissibles, décrits ci-après)

« compte de récompenses » désigne un compte bancaire récompenses (tel que défini dans les conditions du programme Avion Récompenses) lié au compte de particulier admissible ouvert par la Banque Royale afin de créditer et de débiter les points Avion.

« conditions » désigne les présentes conditions régissant cette offre promotionnelle.

« critères d'admissibilité » désigne les conditions énoncées à l'article 2 ci-dessous.

« employés de RBC » désigne tous nos employés et retraités.

« étudiant à temps plein » désigne un particulier client admissible qui :

- fréquente une école primaire ou secondaire, ou est inscrit à un programme de niveau postsecondaire d'un collège, d'une université ou d'un autre établissement d'enseignement au Canada. Les étudiants de niveau postsecondaire doivent suivre au moins 60 % de la charge de cours semestrielle habituelle du programme.
 Il doit s'identifier à titre d'étudiant à temps plein et indiquer la date prévue d'obtention de son diplôme au moment de l'ouverture du compte, afin qu'elle soit consignée dans les systèmes de la Banque Royale. Une preuve d'inscription peut être demandée à la discrétion de la Banque Royale et est obligatoire pour les étudiants âgés de 25 ans et plus.

« nous », « notre », « nos » et « Banque Royale » désignent la Banque Royale du Canada ou l'une de ses filiales acceptant des dépôts.

« offre promotionnelle » désigne l'offre définie à l'article 1.

« particulier client admissible » désigne un client qui remplit tous les critères suivants au moment de l'ouverture du compte :

- réside hors du Canada dans l'un des pays admissibles suivants : Hong Kong, la Chine, l'Inde, les Philippines, le Vietnam, Antigua-et-Barbuda, Saint-Vincent-et-les-Grenadines ou Trinité-et-Tobago ;
- ne détient pas, et n'a jamais détenu auparavant, de compte de particulier actif auprès de la Banque Royale ;

- n’a été admissible à aucune offre promotionnelle relative à un compte de particulier de la Banque Royale au cours des cinq (5) années précédant immédiatement le début de la période de promotion (ou au cours des trois [3] années précédant immédiatement le début de la période de promotion si le client est considéré comme un étudiant à temps plein) ;
- possède une adresse courriel valide associée à son profil de client de la Banque Royale ;
- devient résident canadien, atteint l’âge de la majorité dans son ressort de résidence et active son compte en personne dans une succursale RBC au Canada dans les douze (12) mois suivant l’ouverture du compte, en présentant les pièces d’identité et les documents d’immigration nécessaires attestant de son statut de résident.
 Remarque : La résidence est déterminée par la province ou le territoire où une personne doit déclarer ses revenus en fonction de son lieu de résidence habituel.

« période de promotion » désigne la période commençant le Du 3 novembre 2026 au 31 août 2027.

« points Avion » désigne la monnaie du programme Avion Récompenses.

« Programme valeur » désigne une façon pour les particuliers clients admissibles titulaires d’un compte de particulier admissible d’obtenir des points Avion et des économies.

« vous », « votre » et « vos » désignent tout particulier client admissible.

PARTIE B : Structures et conditions de l’offre

1. L’offre promotionnelle

À condition que vous répondiez aux critères d’admissibilité énoncés à l’article 2 ci-dessous, les points Avion correspondants seront versés dans votre compte de récompenses comme suit :

Compte de particulier admissible	Points Avion
Forfait bancaire avantage RBC	30 000 points Avion
Forfait bancaire avantage RBC pour étudiants à temps plein	30 000 points Avion

(chaque article désigné individuellement est appelé la « prime »)

2. Admissibilité à l’offre promotionnelle

Afin d’être admissible à cette offre promotionnelle, vous devez :

a) être un particulier client admissible tel que défini à la Partie A ci-dessus ;

b) ouvrir un compte de particulier admissible pendant la période de promotion ;

c) inscrire votre compte de particulier admissible au Programme valeur au plus tard au moment de l'activation de votre compte dans une succursale de la Banque Royale au Canada ; et

d) effectuer les étapes suivantes pour obtenir les attributions de points :

I. Première attribution (15 000 points Avion) : Activez votre compte en personne dans une succursale de la Banque Royale au Canada dans les douze (12) mois suivant l'ouverture du compte, en présentant les pièces d'identité et les documents d'immigration requis.

II. Deuxième attribution (15 000 points Avion) : Répondez aux exigences d'activation énumérées ci-dessus et effectuez un dépôt d'au moins 2 000 $ dans le compte de particulier admissible avant la première des dates suivantes :

- 12 mois et 20 jours à compter de la date d'ouverture du compte ; ou
- 20 jours à compter de l'activation du compte au Canada.

3. Conditions s'appliquant à l'offre promotionnelle

Les conditions suivantes s'appliquent également à cette offre promotionnelle :

a) L'offre promotionnelle est réservée aux particuliers clients admissibles.

b) Les employés de RBC ne sont pas admissibles à l'offre promotionnelle.

c) Conformément aux conditions relatives à l'ouverture de compte avant l'arrivée, cette offre est réservée exclusivement aux ouvertures de compte à titulaire unique. Les comptes conjoints ne sont pas admissibles

d) Une seule prime par particulier client admissible, quel que soit le nombre de comptes de particulier admissibles ouverts durant la période de promotion.

e) Nous nous réservons le droit de remplacer la prime par une offre de valeur égale, mais nous ne sommes pas tenus de le faire.

f) Les particuliers clients admissibles n'ont pas droit à un changement ou à une substitution de la prime, une fois qu'elle a été sélectionnée, ni au remplacement de celle-ci par une offre de valeur supérieure.

g) La Banque Royale du Canada se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de retirer la présente offre à tout moment. La présente offre peut être révoquée en tout temps si la Banque Royale du Canada a des raisons de croire que vous ou une autre partie manipulez le processus ou en abusez, ou prenez part à des activités suspectes ou frauduleuses, selon ce que détermine la Banque Royale du Canada, à sa discrétion.

h) Si votre compte de particulier admissible ou votre compte de récompenses est fermé avant que les points Avion ne soient déposés, ces points seront perdus et ne pourront être ni récupérés ni transférés.

i) À compter du 3 novembre 2026, nous vous enverrons un courriel (à l'adresse indiquée dans votre profil de client) dans les dix (10) jours une fois que nous aurons déterminé que tous les critères d'admissibilité ont été remplis.

j) Si vous estimez être admissible à cette offre promotionnelle, mais que vous ne l'avez pas reçue, vous disposez d'un délai de 60 jours pour nous en informer afin que nous puissions vérifier votre admissibilité. Aucun avis reçu après cette date ne sera accepté et vous serez réputé ne pas avoir été admissible.

k) Si vous respectez toutes les conditions, les points Avion seront déposés dans le compte de récompenses lié à votre compte de particulier admissible dans les 60 jours.

l) Nous pourrions vous envoyer un avis par courriel pour vous informer que la prime a été déposée. Il vous incombe de mettre à jour votre adresse courriel.

m) L'offre promotionnelle est réservée aux personnes qui auront atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence avant le 27 juillet 2026 et qui auront répondu à tous les autres critères pour être considérées comme des particuliers clients admissibles. Si l'âge de la majorité est atteint entre le 27 juillet 2026 et le 2 novembre 2026, mais que tous les autres critères d'admissibilité sont remplis avant le 22 novembre 2027, le courriel de confirmation sera envoyé après la date à laquelle l'âge de la majorité sera atteint. Une personne ne sera considérée comme un particulier client admissible susceptible de remplir les conditions requises qu'à partir du moment où elle aura atteint l'âge de la majorité.

4. Conditions supplémentaires s'appliquant à toutes les offres promotionnelles

a. L'offre promotionnelle et les présentes conditions n'ont aucune incidence sur les frais d'administration standards associés à l'exploitation de nos comptes de dépôt de particulier, de nos comptes de carte de crédit ou de nos comptes d'entreprise, lesquels continuent de s'appliquer.

b. L'offre promotionnelle ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion visant l'un ou l'autre de nos comptes de particulier, sauf dans les cas autorisés par les conditions des offres destinées aux nouveaux arrivants ou des promotions destinées aux personnes âgées de 55 ans ou plus. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous à une succursale RBC Banque Royale ou appelez-nous au 1 800 769-2511.

c. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment l'offre promotionnelle et les présentes conditions. L'affichage des conditions courantes au https://www.rbc.com/newcomers/_assets-custom/pdf/Avion_Terms_and_Conditions.pdf sera réputé constituer un avis suffisant desdites conditions et de tous changements, le cas échéant.

5. Limites applicables à toutes les offres promotionnelles

a. Nous nous réservons le droit d'annuler l'offre promotionnelle à tout moment, pour quelque raison que ce soit, à notre seule discrétion et sans préavis.

b. Les présentes conditions auront préséance en cas de divergence entre celles-ci et le contenu de tout document, brochure ou matériel de promotion portant sur l'offre promotionnelle. Vous pouvez toujours prendre connaissance des conditions en vigueur au https://www.rbc.com/newcomers/_assets custom/pdf/Avion_Terms_and_Conditions.pdf ; vous pouvez également composer le 1 800 769-2511 pour demander un exemplaire.

®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.